

Présents : Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Gilbert LE PETITCORPS - Louis ANGUERA - Jean Claude LECHAT - Sandie VARO - Katia PARIS - Serge GUARDIA - Marie COMPS - José PAGAN - Franck FELEMEZ - Adrien SOUTADÉ - Hubert BELMONTE.

Absents excusés : Marie-Ange MOREAU - Monique COLOMBIÉ - Annie GAYRAUD - Marie Line ALBO - Fabienne SIRAT - Pierre BONFILS - Philippe CALMEL

Absents : Alexia FAURIE - Isabelle MAROUZÉ

Procurations :

Marie-Ange MOREAU a donné procuration à Jean-Noël BADENAS
Monique COLOMBIÉ a donné procuration à Hervé OBIOLS
Annie GAYRAUD a donné procuration à Franck FELEMEZ
Marie Line ALBO a donné procuration à Jean Claude LECHAT
Fabienne SIRAT a donné procuration à Marie COMPS
Pierre BONFILS a donné procuration à Gilbert LE PETITCORPS
Philippe CALMEL a donné procuration à José PAGAN

❖ **Contrat assistance juridique**

Un cabinet de Montpellier assurait jusqu'ici cette fonction onéreuse et peu satisfaisant nous proposons un changement de partenaire : un cabinet d'avocat à Béziers, avenue Montmorency. Pierre Bonfils a étudié les engagements du nouveau contrat. Le forfait conseil coûte 2500€/ans et l'assistance téléphonique est illimitée.

Les affaires en cours restent du recours du précédent cabinet.
Facturation spécifique pour chaque affaire prise en charge

Voté à l'unanimité

❖ **Rétrocession concession funéraire VARO M**

Transfert. Reprise des sommes dues

Voté à l'unanimité

❖ **Emplois**

Modification du tableau des effectifs
Réintégration d'un agent dans le cadre des adjoints techniques
Taux de promotion aux grades d'avancements
Vu le nombre d'agents par grade, le % doit être à 100%.

Prise en charge des visites médicales pour le Permis Poids lourds

De COMBES J-M, CALMEL T et MARTY A

Voté à l'unanimité

❖ **Restauration et aménagement espace muséographique au château- demande de subvention**

L'étude conjointe architecte du patrimoine et DRAC a élaboré un projet qui s'élève à 135 000€.
Proposition de recherche de financements du côté du département, de la Région, de l'Etat et du Pays Haut Languedoc.
Ceci pourrait être dans le cadre des appels à projets sur fonds européens sachant que le Pays Haut-Languedoc a été retenu.
Attente de 40 000€ du Département
51 000€ du FEDER
Resterait 21 000€ à charge pour la commune (soit environ 20% du total).

Voté à l'unanimité pour recherche de financements

❖ **Etude cœur de village-Convention**

Proposition de convention avec le C.A.U.E qui accompagne sur les procédures, le choix d'un cabinet d'expertise dans des réalisations. Coût : 3000€.

Voté à l'unanimité

❖ **Impasse d'Occitanie- travaux réseaux**

Proposition de faire passer dans le domaine public cette impasse privée moyennant dons par les riverains d'un euro symbolique. Ainsi les travaux deviendront possibles.

Coût estimé : 30 000€. Demande de subventions.

Voté à l'unanimité

❖ **Amélioration de la gestion du réseau d'eau potable : demande de subvention**

Demande de subvention au Département de 45 000€ (projet qui concerne la rue F. Adam- Chemin des Hortes).

Il faut tenir compte du schéma directeur concernant le pluvial, l'assainissement selon des réseaux séparés. Condition sine qua non pour obtenir une subvention.

Voté à l'unanimité

❖ **Subventions exceptionnelles**

Pour l'association « Patatr'Oc » 1000€ pour la restauration d'un animal totemique.

Pour la « boule des arts » 150€ qui correspondent à la dotation de la commune (prix de la ville du Puisserguier).

Voté à l'unanimité

❖ **Conventions de mise à disposition**

Du stade et des vestiaires avec l'ABB et l'école de Foot.

Cela permet de préciser, les usages de l'eau, de l'électricité, des parkings et des prêts de matériel.

Voté à l'unanimité

❖ **Remboursement des frais d'autoroutes aux agents missionnés par la Collectivité à assister à des missions**

Voté à l'unanimité

❖ **Heures d'étude surveillée**

Lecture des textes applicables à compter du 01/09/2015, taux horaires de 21.86€ par heure d'études surveillées (enseignants).

Voté à l'unanimité

❖ **Participation annuelle au fonctionnement du Clic Partage** (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du bassin Piémont-Biterrois – rappel des missions et actions auprès des personnes âgées.

Voté à l'unanimité

❖ **Eglise paroissiale** – Restauration et aménagement de la chapelle Sud et de la sacristie – Réfection de l'autel du bas-côté Nord – étude diagnostic/avant-projet sommaire réalisés par F. FIORE

Coût estimatif: 6 874.44 € HT – 8 249.33 € TTC - demande de subvention DRAC, Conseil Départemental et Pays Haut Languedoc.

Voté à l'unanimité

❖ **Maison au Plafond Peint**

Programme travaux d'urgences – mise en sécurité, protection, dépose des closoirs

Cout : 41 666.67 € HT – 50 000 € TTC

Demande de subvention à la DRAC, au Conseil Départemental, Pays

Voté à l'unanimité